



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jardins ouvriers

Question écrite n° 6244

Texte de la question

M. Germain Gengenwin appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les revendications des associations de jardins ouvriers. Beneficiant regulierement de subventions de l'Etat, ces associations souhaitent le retablissement de ces aides. Aussi il lui demande s'il est dans ses intentions d'agir dans ce sens.

Texte de la réponse

Les associations de jardins ouvriers exercent leur activite benefique essentiellement en milieu urbain ou periurbain. Il reste que le ministere de l'agriculture et de la peche s'est toujours interesse a ces associations, en particulier par l'intermediaire de la Federation nationale des jardins familiaux a laquelle il a apporte son concours sous forme d'appui et, exceptionnellement, d'encouragements financiers modestes. Il convient en effet de rappeler que, depuis 1983, les credits d'investissement qui etaient utilises au niveau national pour contribuer a la creation des jardins familiaux ont ete decentralises ; depuis lors, il appartient aux conseils generaux, s'ils le souhaitent, de poursuivre les efforts qui avaient ete anterieurement deployes par l'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Gengenwin Germain](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6244

Rubrique : Espaces verts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1993, page 3267

Réponse publiée le : 7 février 1994, page 614